GRAND DÉTAIL
DE LA SÉANCE MÉMORABLE
DES
JACOBINS-DOMINICAINS.

Dénonciation qui y a été faite du projet de rétablir la Constitution de 1791, et mettre sur le trône le fils du duc d'Orléans.

Serment des Jacobins à ce sujet.

Dénonciation contre les fameux Merlin de Thionville et Lagarde.

Rapport qui a été fait contre ceux qui ont crié vive le roi sur le quai de la Féraille, à la place de Grève et aux Thileries.

Les républicains formant la société politique, séante au Manège, ayant été légalement contraint d'évacuer ce local, ont obtenu de l'administration municipale du 11e arrondissement, la liberté de se réunir provisoirement dans le temple de la paix, ser-

vant d'église aux ci-devant Jacobins de la rue Dominique. Leur première séance dans ce nouveau local a été consacré, *le 9 thermidor*, à en faire l'inauguration par des chants et des discours patriotiques. Le 10, au retour du Champ-de-Mars, ou se célébroit la fête de la Liberté, les membres se sont réunis pour s'occuper du salut de la Patrie.

Le representant du peuple Sterlock, membre du Conseil des Anciens, dans un discours fortement prononcé contre ses collègues Courtois, Chasset et Baraillon, a invité la société à ne pas croire que l'opinion de deux ou trois membres du Conseil des Anciens étoit celle de la majorité du Conseil. Il tonna également contre les dilapidations commises par ces trois Représentans, et les maux qu'ils ont fait à la République. Il engagea les patriotes à l'union la plus étroite et à n'admettre dans la société aucune dénonciation qui tendroit à y semer le trouble. etc.

Félix Lepelletier succède à Sterlock et déclare qu'il est à sa connoissance qu'un individu, membre de la réunion, a promis à plusieurs personnes de rattacher la société au parti d'Orléans et de l'y faire triompher ;



il ajoute que cette infâme faction d'Orléans, qui a été la source d'où sont découlés presque tous les maux qui ont désolés la France depuis le commencement de la révolution, ne cesse de faire tous les efforts possibles pour relever le trône constitutionel de 1791. A ces mots tous les membres se lèvent spontanément et font le serment de s'ensevelir sous les ruines de la République avant qu'aucun trône y soit rétabli.

On somme Pelletier de nommer l'individu qu'il dénonce; il déclare qu'il est incapable d'avancer un fait qu'il ne pourroit justifier; et à l'instant il somme et appelle à la tribune le membre accusé, en déclarant que le poignard royal qui a égorgé son frère étant sans cesse présent à sa mémoire, il ne redoutoit pas plus que lui de mourir pour la République. Comme il descendoit de la tribune sans avoir cité le nom du membre dénoncé, la réunion ordonna que le régulateur sommeroit en son nom l'individu accusé de paroître à la tribune pour se disculper. Cette sommation étant faite, et personne ne se présentant pour répondre, Félix Lepelletier fut de nouveau invité à décliner le nom de l'Orléaniste; mais il déclara que son

amour pour la tranquillité publique et pour celle de la réunion lui imposoit le devoir de se taire, que, dut cette rétiscence opiniâtre indisposer contre lui l'assemblée, il y persévéreroit et sauroit se retirer en formant des vœux pour sa conservation et son triomphe. Cette explication satisfit la réunion, et elle passa à l'ordre du jour.

Un membre prend la parole contre les voleurs et les dilapidateurs, il signale Merlin de Thionville comme l'un des plus grands voleurs de la République. Il rappelle à la société que ce Merlin, pauvre comme Job, n'ayant pas même de souliers lorsqu'il étoit records et ensuite huissier à Thionville, ayant à peine, par son état, de quoi subsister très-frugalement, il devint tout à coup propriétaire de trois maisons dans Paris, du vaste terrein et des bâtimens du Calvaire; etc. il espère qu'un jour Merlin, Lagarde, roi de Surenne, et autres, rendront compte des moyens honnêtes qu'ils ont employés pour parvenir si brusquement à une fortune aussi exhorbitante. Il demande le renvoi de ses observations à la commission d'instruction publique, pour qu'il soit fait une pétition au Corps Législatif à l'effet de faire rendre

compte à tous les fripons qui se sont enrichis du sang et des sueurs du peuple.

Un autre membre dénonce à la réunion les cris infâmes de vive le roi ! qui se sont faits entendre hier et avant-hier dans plusieurs quartiers de Paris. Avant-hier, dit-il, au moment ou le scélérat Lavalette, connu par ses crimes et par le sang républicain qu'il a fait verser à Grenelle et autres lieux, vous proposoit de prendre les armes et de vous déclarer en insurrection ouverte contre le Corps Législatif, à l'effet de vous précipiter dans l'abîme creusé sous vos pas ; ses complices, salariés comme lui par la main de vos ennemis, parcouroient les rues et les quais de cette immense commune, en provoquant votre destruction aux cris de vive le roi.

L'un de ses brigands, passant sur le quai de la Féraille, entre sept et huit heures du soir, faisoit retentir l'air de ces mots infames, lorsque deux braves militaires, dont les membres ont été mutilés à la défense de la République, indignés de ce comble de crime, le saisirent au collet pour le traîner au poste de la Samaritaine; mais bientôt ce monstre fut dégagé de leurs mains par d'au-

tres complices qui le suivoient à peu de distance pour le secourir au besoin. Dans le même instant un autre répétoit sur la place de Grève les mêmes cris et les mêmes provocations. Un militaire, soulevé d'indignation et d'horreur, prouva à ce royaliste que ceux qui ont versés leur sang pour la liberté, ne souffriront jamais que le nom de roi se fasse entendre impunément à leurs oreilles. Il le chatia de manière à s'en souvenir longtemps. Aux Thuilleries ses mêmes cris ont été répétés, et des républicains ont été poursuivis et maltraités. Près de cette enceinte, hier et encore aujourd'hui quelques membres de cette réunion ont été provoqués par des brigands qui disoient hautement qu'il seroit nécessaire de pointer sur vous quatre pièces de canon chargées à mitrailles, pour exterminer jusqu'au dernier des républicains.

Ces provocations et ces cris de la royauté ne sont-ils pas le prélude des évènemens horribles qui sont médités pour perdre la République et dont l'accomplissement ne semble être ajourné que de quelques heures! Nous marchons sur des volcans plus dangereux que celui du vésuve; l'union seule entre les républicains peut les sauver du

précipice affreux dans lequel on veut les engloutir ; que la pomme de discorde déjà jettée parmi nous soit renvoyé à ceux qui l'ont lancée ; que les débris du faisseau républicain trop long-temps dispersés se rassemblent et le rendent indissoluble. Surtout que la sagesse et la prudence dirigent toujours nos discussions politiques ; la moindre imprudence serait pour nous une source de calamités. La division causeroit la mort de tous les membres de cette société ; ils seroient égorgé sen détail. Unis, leur aspect en imposera toujours aux brigands et aux voleurs dont ils sont les implacables ennemis, et ils ne se présenteront jamais pour les attaquer ouvertement. Que l'ambitieux, l'intrigant, le fourbe adroit, le caméleon révolutionnaire, le haîneux, le tartuffe politique, le provocateur de mesures extrêmes, s'écarte pour toujours de cette tribune ou le seul amour de la patrie doit faire monter l'homme vertueux qui ne vise à d'autre fin qu'à celle de la félicité publique et à l'affermissement de la Constitution de l'an 3. Oui, oui, se sont écriés tous les membres en agitant leur chapeaux au cris de vive la République !

Plusieurs autres membres se sont succédés à la tribune pour y faire part d'autres faits de la conspiration royale d'Orléans, et la séance s'est levé au milieu des imprécations contre les dilapidateurs, les traîtres et les tyrans de quelques couleurs et sous quelques formes qu'ils voulussent se présenter.

C'est ainsi que les républicains ont fêté

les *mémorables* journées des 9 et 10 Thermidor. C'est ainsi que par une conduite toujours aussi ferme que prudente, ils sauront parvenir à étouffer ces sinistres clameurs, ces calomnies atroces et ces provocations criminelles que les ennemis de la République ne cessent de vomir contre eux. C'est par leur sagesse qu'ils sçauront déjouer toutes les trames et toutes les machinations fabriqués pour les perdre et avec eux la République. Les sincères et vertueux amis de la liberté, savent bien qu'il existent, parmi eux, des individus que leur conduite passés, devroit faire repousser de leur sein et qui le seroient déjà si leur respect pour la Constitution ne les contraignoient à les souffrir parmi eux. Mais ils sont surveillés, et le moindre mouvement de leur part les fera repousser comme des monstres vomis par l'enfer. Ainsi, que les français, amis de la République, se rassurent, que leurs craintes sur le relèvement des sociétées politiques se dissippent. Le nombre immence des hommes sages qui les composent, saura toujours arrêter les effets désastreux de quelques hommes qui voudroient tout détruire et tout perdre. Que le bon citoyen, l'ami fidel du peuple et de la liberté, se fasse un devoir d'assister à ces réunions patriotiques ou respire l'amour brûlant de la patrie, et bientôt il sera convaincu que leurs discusions n'ont d'autre but que le bonheur et la gloire de la République.

R. aîné.

De l'Imp. de GLISAU, rue du Foin-Jacques, N°. 13.